



YACHT CLUB DE CANNES

Semaine Internationale de Cannes 16 au 19 Février 2005

La Fédération Française de Voile et le Yacht Club de Cannes ont le plaisir de vous inviter à participer à la régata « Semaine Internationale de Cannes », du 16 au 19 Février 2005.

1 Autorités organisatrices :

La Fédération Française de Voile et le Yacht Club de Cannes.

2 Règles de Course :

Cette régata sera régie par :

- 2.1. Les Règles Internationales de Course à la Voile 2005/2008,
- 2.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile,
- 2.3. Les Règles des classes en vigueur,
- 2.4. Les Instructions de Course et modifications éventuelles,
- 2.5.1 Le présent Avis de Course.

3 Classification ISAF

L'épreuve est GRADE 2 pour le Classement officiel ISAF des Classes Olympiques

4 Admissibilité et Inscriptions :

L'épreuve est ouverte à la classe Internationale des FINN, en conformité avec les règles de classe en vigueur.
Pour les concurrents français licence FFV 2005 à jour, portant le cachet médical.

Les pré inscriptions devront parvenir au Yacht Club de Cannes avant le 14 février 2005

Les confirmations d'inscriptions auront lieu le 15 février 2005, 9h00/16h30, et le 16 février 2005, 9h00/12h00

Les concurrents devront obligatoirement présenter à l'inscription :

La licence FFV valide avec cachet médical ou certificat d'assurance pour les étrangers

Etre en règle avec l'IFA

La carte d'autorisation de port publicitaire si nécessaire

Les concurrents étrangers devront présenter un certificat d'assurance en responsabilité civile ou souscrire une licence sportive de Fédération Française de Voile.

FRAIS DE DOSSIER : 60 € A adresser au Yacht Club de Cannes

Le nombre de participants est limité à 100 bateaux

5 Publicité :

L'épreuve est classée en catégorie C.

6 Jauge :

Tous les voiliers engagés devront être en conformité avec les règles de jauge de leur classe (carnet de jauge à jour). Des contrôles pourront être effectués à terre ou en mer à tout moment.

7 Programme :

15 février : accueil et course d'entraînement à 14 heures 30.

16 février : accueil et courses à partir de 14 heures.

17 février : courses à partir de 11 heures.

18 février : courses à partir de 11 heures.

19 février : courses à partir de 10 heures et remise des prix vers 17 heures.

8 Zone de course :

Parcours de type « triangle Olympique » ou « Banane » en rade Est ou Ouest de Cannes.



YACHT CLUB DE CANNES



Semaine Internationale de Cannes

16 au 19 Février 2005

9 Pénalités

Conformes aux règles de course 2005/2008 et aux règles de classe 2004.

10 Classement :

Système de point à minima

Le nombre de courses sera de 9 courses maximum. L'épreuve sera validée si 4 courses ont été courues, au delà le plus mauvais résultat sera retiré du classement final. La règle A 1.3 des RCV 2005/2008 s'appliquera.

11 Responsabilité :

Les concurrents participent à la Régate entièrement à leurs propres risques – Voir règle 4 des RCV. Décision de courir - L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommages matériel, de blessures ou de décès dans le cadre de la régata aussi bien avant, pendant qu'après la régata.

12 Jauge :

Tous les voiliers engagés devront être en conformité avec les règles de jauge de leur classe.

13 Assurance :

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile ou son équivalent pour l'épreuve.

14 Stockage des bateaux :

Les bateaux seront reçus au Yacht Club de Cannes

15 Hébergement :

Office du Tourisme : tél : (33) (0)4 93 39 24 53 - fax: (33) (0)4 92 99 84 23 – www.cannes-on-line.com

Yacht Club de Cannes - Port Palm Beach – F 06400 Cannes

Tél : (33) (0)4 93 43 05 90 – Fax : (33) (0)4 93 43 28 87

yccannes@wanadoo.fr

<http://perso.wanadoo.fr/yccannes/>

www.finn-france.com